



**Association
pour l'étude et
la sauvegarde
de la vallée de
Cervièrès**

Association loi de 1901 créée en 1969,
agrément du ministère de l'Environne-
ment N°72085



La Paparelle

n°11- été 2015

NON
à l'extension
de la station de ski
alpin de
MONTGENEVRE
sur la commune de
CERVIÈRES !

POURQUOI UN TEL TITRE?

Cette année, l'AESC donne dans son journal annuel la priorité à son volet « SAUVEGARDE » pour lancer l'alerte face à un danger qui renaît de ses cendres.

En effet l'an dernier, signe avant-coureur, la station de Montgenèvre avait (apparemment sans accord de notre municipalité) pris la liberté de baliser une piste de VTT Enduro, (VTT destinés uniquement à la descente sportive) sur le territoire de Cervières. Les vététistes, transportés par remontées mécaniques (afin de les rentabiliser en période estivale), devaient être déversés sur les crêtes et dévaler sans aucune précaution les sentiers pédestres. Offre touristique mise en évidence sur le site internet de la station sans scrupule.

Connaissant le danger en termes de dégradation des sentiers et de problèmes de cohabitation avec les piétons, l'AESC s'en était étonnée auprès de Mr Vioujas, maire de notre commune. Il nous a répondu qu'il demanderait une rencontre avec le Conseil Municipal de Montgenèvre. Celle-ci a eu lieu en mai 2015.

Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre, son adjoint et rien moins que 5 techniciens sont alors venus présenter aux élus de Cervières un projet d'extension de la station de Montgenèvre sur la commune de Cervières, comme nous avons pu le pressentir.....

Et voilà le serpent de mer qui réapparaît ! : après le projet de SUPER CERVIÈRES dans les années 70 et ceux déjà de liaison à la station de Montgenèvre en 1985 et 1995, les ambitions expansionnistes de la station voisine de Montgenèvre réapparaissent à l'occasion du changement de Municipalité, ambitionnant de s'étaler sur nos territoires vierges de toutes infrastructures.

Le détail de ce projet ne nous a pas été communiqué, malgré nos demandes répétées. Cependant monsieur Vioujas a bien voulu nous indiquer, dans sa lettre en date du 8 juin 2015, que l'avant-projet prévoirait « deux à trois pistes aux départs du sommet des Anges, du rochet de l'Aigle voire du col de Gimont et d'un télésiège au départ du Grand Charvia ». D'autres informations circulent aussi au sujet d'une piste au départ du lac Sarail.

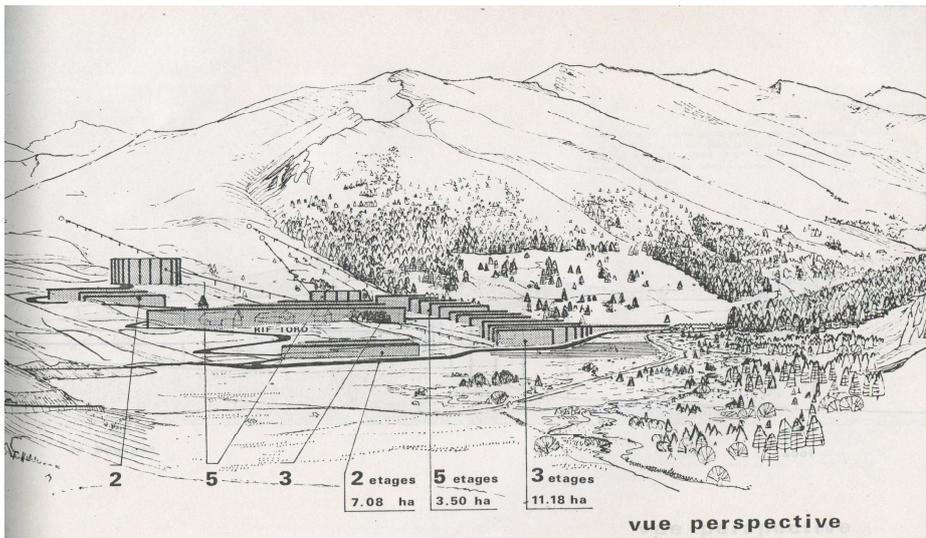
Ce nouveau projet d'implantation de remontées mécaniques de ski alpin sur la commune de Cervières nous semble suffisamment dangereux et néfaste pour que notre association, historiquement hostile à toute dégradation de la montagne et particulièrement par ce type d'équipement, ait décidé de consacrer toute son énergie pour empêcher cette extension.

Ce numéro exceptionnel de la PAPARELLE sera donc consacré uniquement à ce sujet.

Nous rappellerons en premier lieu les raisons de la création de l'AESC et ferons l'historique de son combat contre le projet SUPER CERVIÈRES qui aurait abouti à la destruction de la Haute Vallée et à la dépossession des Cerveyrins de leurs terres .

Après nous être penchés sur les conséquences du réchauffement climatique attendu pour la station de Montgenèvre, nous exposerons les raisons de notre opposition à ce projet, puis nous donnerons la parole à celles et ceux qui nous ont fait part de leur opinion et de leurs réactions face à cette inquiétante nouvelle.

Autopsie de SUPER CERVIÈRES



Dès 1961 des projets de station de ski alpin ont été imaginés sur la Haute Vallée de la Cerveyrette.

En 1964 Maurice Michaud, fonctionnaire du département des Travaux Publics et directeur du Service d'Aménagement de la Montagne avait prévu pour la France un plan de développement touristique qui avait pour but la création

de superstations de sports d'hiver, seule solution, à son avis, pour résoudre tous les problèmes de la montagne. La «doctrine Michaud» voulait urbaniser la montagne par le moyen d'un procédé d'exploitation industriel: c'était l'époque du mythe «or blanc» et le domaine skiable était considéré comme une source de gros profits financiers.

Ainsi, de 1967 à 1969, dans cette optique, un groupe financier belge veut déjà acheter les terres de la haute vallée à des prix dérisoires, ce que les cerveyrins refusent, malgré des pressions politiques.

En 1970, l'État établit le plan Neige dans lequel est prévu une station de 15 000 lits pour SUPER CERVIÈRES. Sur certains documents on envisagera même d'aller jusqu'à 40 000 lits par une extension jusqu'aux Chalps et aux Fonts. On parle d'un lac, d'un hélicoptère, de terrains de golf... Mais face à l'ampleur du projet, les tarifs de rachat de terres sont toujours aussi ridiculement bas et les emplois proposés dérisoires.

L'Association d'Étude et de Sauvegarde de la Vallée de Cerrières (AESCS), créée en 1969, contribuera grandement à l'échec de ce projet.

Dès sa création l'AESCS qui a travaillé sur le classement et la mise en réserve naturelle des sites, a adopté une position très claire: «l'examen de projets concrets et visant à assurer beaucoup mieux qu'une super-station, le développement harmonieux de la commune par le maintien des activités agricoles pastorales et un tourisme adapté à la vie rurale».

L'AESCS établit alors un contre-projet, celui de «la 1^{ère} station de randonnée d'Europe», envoyé à Mr Dijoud Député Maire de Briançon et Mr Poujade Ministre de l'environnement.

Ce projet en direction de ceux qui ne veulent pas retrouver la ville à la montagne, mais plutôt le calme, l'authenticité d'une vie paysanne, et la montagne à l'état naturel, implique la préservation du site naturel et le développement de l'agriculture et de la forêt et comporte 3 volets inséparables:

- Protection du site naturel
- Maintien et développement des activités agricoles et de la forêt
- Création d'une station de randonnée sans remontées mécaniques.

Sans en tenir compte, le Préfet, par arrêté en date du 11 janvier 1972, ouvre une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation pour intérêt général de 6 500 ha de terres soit, la moitié de la commune de Cervières, en vue de la création d'une station de tourisme. L'enquête ne durera que 15 jours, soit la durée minimum légale. L'utilité publique était-elle justifiée ? Le document établi à cette occasion, sans aucune concertation, comportait un grand nombre de points de toute évidence très discutables voire scandaleux :

1/ aucune indication sur la future station, et pour cause, aucune étude sérieuse n'avait été réalisée. Le ministère de l'Équipement voulait simplement constituer une réserve foncière mais sans avoir fait de projet précis: une sorte de chèque en blanc .

2/ Les infos données indirectement parlaient alors de station de grand standing pour clientèle de luxe. Comment croire alors à l'utilité publique ?

3/ un investissement démentiel pour un dossier presque vide (10 pages, 10 photos) rempli d'erreurs: un exemple qui nous intéresse aujourd'hui, décrit dans la notice explicative jointe au dossier d'enquête : «... l'itinéraire « facile » à ski par le sommet du Chenaillet est en fait du ski acrobatique ou nécessite de déchausser et d'emporter un piolet ...

4/ Les chiffres concernant l'agriculture étaient tous faux.

L'enquête publique suscite une opposition quasi générale relayée par l'AESC qui lance alors une vaste campagne de protestations: pétition nationale : 19 000 signatures (à l'époque pas d'internet), campagne de presse tant locale que nationale, envoi de 500 lettres recommandées à la préfecture par des personnalités.

Face à cette opposition l'administration renonce alors au projet de Super-station mais maintient dans un premier temps celui de la constitution d'une réserve foncière par expropriation qu'elle abandonnera en fin de compte.

L'AESC continue son combat: elle organise des réunions culturelles pour diversifier les ressources du village au-delà du tandem agriculture-tourisme, participe au congrès de la Fédération française d'économie de la montagne, édite une brochure, adhère à de nombreuses fédérations de protection de la nature, propose la création d'un refuge aux Fonts de Cervières. Elle reçoit de nombreux soutiens, dont celui d'Haroun TAZIEFF.

De son côté, la commune se mobilise et lors d'une délibération du conseil municipal s'oppose à l'expropriation. Elle crée 2 commissions : Agriculture et Tourisme reprenant les projets de l'AESC et adhère à la Grande traversée des Alpes.

Dans l'histoire du combat contre SUPER CERVIERES, on peut sans peine prétendre qu'un savoureux cocktail s'est élaboré entre des circonstances, des passions, des convictions et des personnalités multiples qui ont permis de remporter la bataille.

On peut citer l'aide apportée par les protagonistes de l'AESC et la place importante des caractères bien trempés des Cerveyrins, celle des deux Maires, Raymond FAURE BRAC et André GATINEAU en tous points différents mais qui ont chacun à leur manière joué un rôle prépondérant dans ce combat, grâce à eux nous héritons d'une vallée merveilleusement préservée.

Ainsi Serge CAVALLINI a pu écrire dans la revue **LE PEUPLE VALDOTAIN**

« ... la collaboration entre les Cerveyrins, portée sur un esprit d'initiative très vif, a su créer une alternative valable aux projets des spéculateurs qui pensaient s'approprier de la terre et réduire les montagnards , spoliés, à des emplois subalternes.

Les Cerveyrins, le jour après leur victoire politique, ont commencé à élaborer un plan de développement touristique qui devrait tenir compte et des exigences de la population, et de la conservation du paysage .

On peut affirmer que les Cerveyrins ont bien gagné leur bataille, mais l'ennemi n'est pas encore anéanti et n'a pas désarmé. Il faudra par conséquent être attentif; mais je crois tout de même à la victoire finale des paysans s' ils continuent à collaborer, à s'entraider, à éviter les dangereux égoïsmes... ». Quelle clairvoyance.....

Jusqu' en 1980 priorité est donnée au ski de fond. Mais au décès d' André GATINEAU devenu entre temps Maire de la commune, Mr Roger GUION, envisage une liaison téléportée entre le village et la plaine du Bourget + un télésiège dans la zone Gondrans-Chenaillet, projet qui heureusement n' aboutira pas, tout comme en 1995 une étude lancée déjà par Montgenèvre pour la liaison avec Cervières.

Par contre, de nombreuses démarches pour la préservation du massif du Chenaillet ont été entreprises de 1990 à 2007 par l' Association Arnica Montana qui œuvre pour la création d' une réserve naturelle compte tenu de son intérêt botanique et écologique.

- 1990 un arrêté de biotope est demandé: refus car la protection paraît trop stricte,

- 1994 lors d' une réunion de travail à la Direction Départementale Agriculture et Forêt de Gap dans laquelle ARNICA MONTANA participe, il est acté que le site du Chenaillet est remarquable et mérite une protection instituée par l'Etat.

- 2003: ARNICA MONTANA constate la destruction par nivellement de pistes de skis de Montgenèvre d' une espèce végétale protégée (Aquilegia alpina) et la destruction par drainage de zones humides aux sources de la Durance et elle demande par courrier au préfet des Hautes Alpes de relancer le dossier de protection du Chenaillet qui ne l' oublions pas est la principale source d' alimentation du marais du Bourget.

Après de nombreuses réunions, le dossier de création d' une réserve était prêt d' aboutir, un changement de mandat municipal à Cervières a stoppé la démarche.

Sous le mandat de Gilbert Volpi, une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) est mise à l' étude sans aboutir. Elle vient d' être remise en route par le Conseil Municipal actuel.

L' histoire va ainsi en perpétuel zigzag selon les tendances idéologiques des maires successifs et montre que les vieux serpents de mer resurgissent à chaque opportunité.



Remercions donc tous ceux qui se sont battus et se battent encore pour garder les sites qui auraient été dévastés et affirmons comme Philippe LAMOUR qui a beaucoup œuvré pour le Queyras : « ASSEZ de BULDOZERITE !! ».

Dans les années 70, l'AESC proposait un projet centré sur la création et la réhabilitation de logements touristiques au Chef lieu et au Laus, projet qui s'est concrétisé par la construction et la création du Centre École de Ski de fond dénommé CHAUDEMAISON, plus tard rebaptisé le ROCHEBRUNE. Ce centre connut un beau succès pendant plusieurs années mais qui a été anéanti en une seule mandature par le choix de gérants incompetents parachutés de l'extérieur aux dépens de jeunes Cerveyrins qui auraient été certainement plus capables de le gérer eux-mêmes. Résultat que l'on connaît et que nous regrettons: ce bâtiment, financé à sa création par des fonds publics, est aujourd'hui, hélas, à l'abandon.

Si cette infrastructure n'a pas tenu dans le temps, on peut tout de même affirmer que le second pilier du projet, la réhabilitation de logements destinés au tourisme s'est lui-même développé petit à petit puisque à ce jour, on peut dénombrer une capacité d'environ 389 lits touristiques sur la commune.

Par ailleurs aujourd'hui le village se repeuple, la population s'est rajeunie grâce notamment au lotissement qui s'est construit ces dernières années. Preuve que les choix faits à cette époque n'étaient pas si mauvais.

De leur côté les socio-professionnels de notre commune utilisent, pour promouvoir leurs activités et attirer la clientèle, les arguments d'éco tourisme, d'agriculture en circuit court, de paysages préservés, de richesses naturelles. Ils sont tous tournés vers ce que l'on peut appeler un tourisme doux, respectueux de l'environnement perpétuant ainsi les choix fait dans les années 70 pour sauver la Haute Vallée et faire revivre le village.

Allons-nous sacrifier cette dynamique et l'intérêt d'avoir su conserver intacts toutes ces richesses naturelles pour de mauvais calculs?



Que pourrait rapporter à notre commune le fait de laisser greffer des pylônes à grand coups de bulldozers dans ses espaces sensibles? Des créations emplois ? La station pourrait elle vraiment embaucher beaucoup plus de cerveyrins qu'actuellement? il y en a déjà 5 et cet hiver elle avait déjà eu bien du mal à maitriser la grogne de ces agents qui protestaient de ne pas être assez tôt embauchés ... Ce chantage aux emplois n'est qu'un leurre et un stratagème pour favoriser des intérêts particuliers et diviser l'opinion.

PETITE REVUE DE PRESSE 1972...

LA VIE DES BÊTES

REVOLTE A CERVIÈRES

un village du Briançonnais, contre l'urbanisme déchaîné

U

« Une chose est certaine, les habitants de Cervières ne se laisseront pas faire. » M. Faure-Brac (Raymond disent ses administrés) est un maire soucieux : on veut, ni plus ni moins, lui voler sa commune. Et on n'est pas n'importe qui : « on », c'est l'Etat. « Si ce n'est pas du vol, qu'est-ce que c'est ? s'indigne-t-il. On veut exproprier 6 500 hectares de terrains privés et de biens communaux et, pour le moment, on ne parle que de 6 244 000 F d'indemnités pour l'ensemble, y compris les chalets. Faites le compte : cela fait moins de dix centimes au mètre carré ! » Le bérêt bien enfoncé sur la tête, la moustache drue, l'œil mobile, tour à tour coléreux et malicieux, M. Faure-Brac marche à pas mesurés le long de la Cerveyrette, la rivière qui coule maintenant sagement



Le maire de Cervières est résolu à défendre les prés et les alpages, que l'on veut ôter aux bêtes pour les offrir aux riches clients d'une super-station de ski.

riture aux bêtes pendant neuf mois de l'année. « Avec quoi les nourrirons-nous, nos bêtes, si on nous prend nos prés et nos alpages ? » se demandent aujourd'hui avec inquiétude tous les Cerveyrins.

couvrent encore les mélèzes centenaires ? Mais reprenons les choses au commencement. L'histoire des démolés de Cervières avec la spéculation immobilière vaut d'être contée : elle a valeur d'exemple. Il s'agit d'un village à dix

plus nombreuses : en 1937, Cervières comptait près de deux cents habitants. L'incendie du village par les Allemands en 1944, qui détruisit plus de 100 maisons, fit baisser la population de moitié. La grande inondation de 1957, qui emporta une partie du village reconstruit, contribua à accentuer l'exode vers la plaine. Aujourd'hui, les jeunes se sont faits rares au village et les jeunes couples s'y fixent plus guère. Par ailleurs, avec la haute vallée de la Cerveyrette, on dispose ici de conditions exceptionnelles pour l'élevage.

Chaque année, au début de l'été, toute la population de Cervières déménage pour s'installer dans les chalets d'alpage semés en plusieurs hameaux : Lachau, les Fraches, les Fontes, qui s'égrènent le long de la rivière, jusqu'au pic Lombard. De chaque côté dominant la vallée, de hauts sommets : Le Chenaillet, le Saurel, la cime du Four, le mont Terre-Noire, relèvent la crête des Dormilloz. À l'autre côté, une autre

Cervières, Hautes-Alpes, 10 km de Briançon, est le dernier village (ou le plus quasiment) de cette région pourrie par le tourisme à être resté un vrai village de paysans, ce qui est une anomalie, puisque ses 11.000 ha constitueraient un magnifique domaine skiable. On déplore souvent, en haut-lieu, que les paysans soient si naïfs, se laissant si facilement enliser par des hilous



mais qui, comment l'empêcher ? Faudrait éduquer ces braves gens. Oui mais quand les paysans de Cervières refusent de vendre leurs alpages à un promoteur désireux de construire une station de luxe de 15 000 lits dans laquelle ils n'auraient même pas le droit d'être larbins, le préfet des Hautes-Alpes ordonne une enquête d'utilité publique en vue de l'expropriation. A l'usine, les ploucs ! Mais les ploucs, pas conscients du tout d'aller à contre-progrès, résistent. Ils veulent rester arriérés ! Association pour la sauvegarde de Cervières, Bled du Lauréat, 05-Briançon, (Paris: Blondin, vol. 19.67)



HARA KIRI



LE VILLAGE QUI VEUT RESTER CERVIÈRES

Les promoteurs veulent faire de leur vallée ensoleillée un super-Avoriaz. « Jamais ! répondent les paysans. On garde nos prés pour nos vaches ! »

« On veut nous voler nos terres. » Raymond Faure Brac, 49 ans, maire de Cervières, est indigné. Cervières est une petite commune de 106 habitants, perchée à 1 650 mètres d'altitude dans le Briançonnais. Son malheur est qu'elle possède le dernier grand site de ski qui, dans les Alpes, n'ait pas encore été exploité. Un site supérieur à celui de Val-d'Isère ou de Courchevel, grâce à son ensoleillement, aux facilités d'accès, et à la douceur et à la variété de ses pentes. En un mot, les 106 habitants de Cervières sont propriétaires d'un trésor qui pourrait valoir à chacun d'eux une petite fortune. Mais les Cerveyrins disent qu'ils n'ont pas besoin d'argent. Ils sont heureux avec leurs forêts de mélèzes, leurs mille moutons et leurs deux cents vaches, d'autant que leur revenu est le plus élevé des agriculteurs de montagne.

On veut s'approprier 6 500 hectares de terrains privés et communaux, dit M. le maire, en nous versant 6 244 000 F d'indemnités pour l'ensemble, y compris les chalets. Faites le compte : cela fait moins de dix centimes au mètre carré. La casquette blanche rejetée en arrière, la moustache provocante et les yeux pleins de malice, Raymond, comme l'appellent ses administrés, hoche la tête, un verre à la main. « A 1,50 F le pastis, à nous trois nous venons de boire 45 mètres carrés. Et une fois qu'ils sont bus, on ne

PARIS MATCH

Canard Enchaîné
février 1972

L'insti et le commissaire

TANDIS qu'à Briançon M. le Commissaire clot l'enquête d'utilité publique pour l'expropriation des alpages de Cervières (Hautes-Alpes) afin d'y installer un Luna Park de la montagne — 15.000 à 1.800 mètres — à Dijon un ménage d'instituteurs se révolte.

Pendant trente ans, aux enfants que l'Etat leur confiait, ils ont enseigné, en plus de l'orthographe et l'arithmétique, le respect de la loi : parce qu'elle sert le bien commun et soumet les intérêts particuliers. Ces « instis », petites gens blanchies sous la craie des tableaux, ont, à l'heure de la retraite, reçu les palmes académiques pour récompense d'une vie au service du peuple. Ils se sont retirés parmi les souvenirs de promotions et les anciens élèves franchissent parfois leur seuil : pour ne pas rompre ces liens, le ménage a renoncé à retourner au pays natal du mari. Mais depuis quarante ans, l'été, ouvre sur les alpages, dans les hauts de Cervières, les volets du chalet familial dont la poutre livre une date : 1723.

Papillons

Et notre vieil insti, qui a encore la jambe du Haut-Alpin et le cœur étreint par des émerveillements et leurs joies, reprend ses courses : Pic Lombard, Rochebrune et Grand Glaisat. Il cueille l'edelweiss et le génepi. Il photographie les bébes marmottes

qui sifflent en juillet sous les pieds du promeneur. Chamois, aigle royal et autour, il les a observés dans leur milieu préservé. « Nous avons ici une faune et une flore exceptionnelles car l'isolement de la zone a favorisé la formation d'espèces qu'on ne retrouve pas ailleurs. Savez-vous que parmi 10.000 insectes, on a recensé plus de 850 papillons ? »



Les papillons de Cervières n'inscriront pas sur le registre de M. le commissaire de Briançon leur opposition au projet qui sert les convoitises de quelque groupe financier. L'autre année, le groupe Lambert avait tenté d'acquérir les terres. Les Cerveyrains refusèrent. La déclaration d'utilité publique tournera la difficulté. Les arpents de neige deviendront un haut lieu de la spéculation car le mercantilisme des banquiers, qui n'a rien à voir avec le bien public, n'a pas renoncé à exploiter ce gisement d'or blanc.

« C'est le seul moyen qui nous reste, déclarait le préfet, pour redonner vie à cette vallée ». Qui croit-on duper ? Comme si les financiers qui « font dans la neige » ne pensaient pas d'abord à l'argent, quitte à se justifier par d'éloquents prétextes. Pour préserver les sites, on construira donc en haute altitude des immeubles de 23 étages. On noiera la plaine du Bourget pour la livrer l'été aux pédalos. On étirera des remontées mécaniques sur les pistes façonnées au bulldozer. Adieu marmottes !

Y a-t-il « utilité publique » ? L'opération livre à nu le schéma classique de la spéculation : à vil prix, on dépouille les agriculteurs de leurs terres ; les équipements sont financés par l'Etat ; les promoteurs vendent les appartements puis vont placer leurs capitaux ailleurs, avant que les pigeons attirés par le battage, découvrent que les pistes sont courtes et exposées au sud, que l'enneigement est médiocre et l'ensoleillement réduit, que plusieurs coulées d'avalanches coupent les champs livrés au ski.

Super-fiascos

Mais le fiasco d'autres Super-Ceci et Cela rassurera-t-il mes vieux amis « instis » ? Leur alarme est encore nourrie par l'image inquiétante qu'ils découvrent de l'administration, et des pouvoirs publics. Ingénument, à leurs élèves, ils les décrivaient, soucieux des intérêts du peuple. Or dans le projet de Cervières, outre les appétits aiguisés, ils découvrent le mépris de l'homme. Avec la théorie du tourisme remède miracle pour toutes les régions dont l'économie a été ruinée par la centralisation économique et

administrative, les aménageurs prétendent faire des paysans des pionniers sur le tire-fesse ou des plongeurs pour la vaisselle. Exploiter le site, Et avilir les hommes. Qu'on comprenne bien : l'asservissement n'est pas tant l'emploi que la duperie qui le présente comme un progrès.

Le mépris, il est aussi dans la « concertation des citoyens responsables » : c'est en lisant son journal que le maire a appris que les « autorités » s'étaient réunies à la préfecture pour faire de la commune « la locomotive des ambitions briançonnaises ». Il y a deux ans de ça, et Cervières n'en sait rien de plus. Le projet progresse en secret. Le conseil n'a pas été informé des études. Il n'a donc pu que dire son opposition.

Si l'intérêt public — et non l'opération spéculative — dicte demain l'avenir de Cervières, M. le Commissaire de Briançon doit rouvrir son registre pour que soit entendue la voix de ceux qui croient que Cervières veut revivre. Trois fois ruiné en trente ans — la guerre, l'incendie, les inondations — toujours rebâti, Cervières peut être demain le centre haut-alpin du ski de fond et de randonnée, ce sport qui livre la montagne à l'homme sans mercantilisme. Et l'utilité publique, ce sera pour construire des classes de neige, des maisons familiales, une université d'été.

Mes vieux instis y trouveront tout naturellement leur place.

Hervé Terrasse.

4: — « Le Canard enchaîné ». — Mercredi 16 février 1972

INFORMATION

- JEUDI 14 SEPTEMBRE
- LA QUALITE DE LA VIE
- 21 H 20. CHAINE 1.

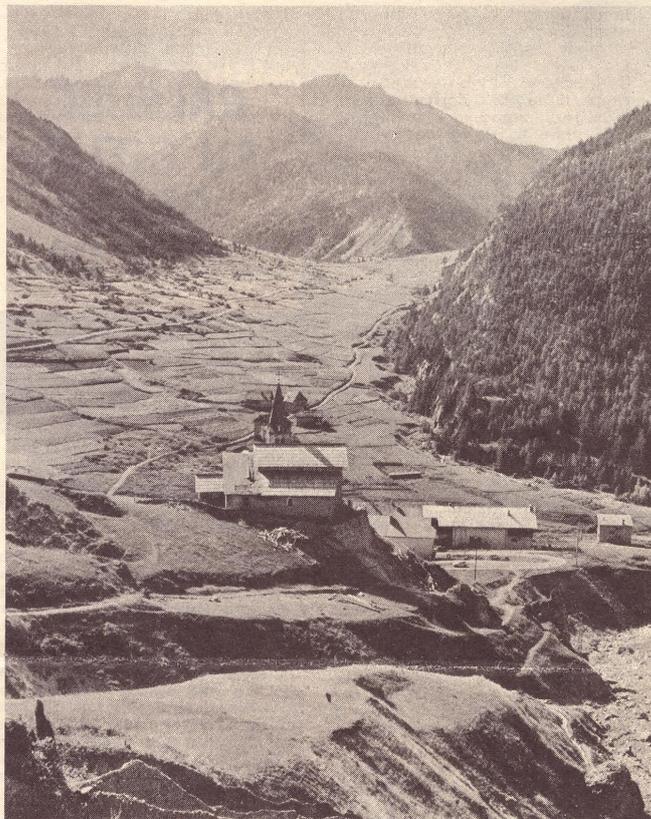
■ Sur les flancs de l'Izoard, entre Briançon et la frontière italienne, l'un des plus hauts villages de France où les sites et le mode de vie sont étonnamment conservés : Cervières. Ses habitants, au nombre de cent-dix, sont pour la plupart agriculteurs, regroupés en une vingtaine d'exploitations. Ils possèdent un millier d'ovins, une centaine de vaches, autant de chèvres et vendent à Briançon huit cent litres de lait par jour et huit cents agneaux de boucherie par an. Grâce à la location des pâturages pour la transhumance, le budget de la commune est équilibré.

Foi de promoteurs, intérêt et capital

Les Cerveyrins ont la vie dure, mais c'est la vie qui leur plaît. Habités depuis des générations à lutter seuls contre les éléments, la terre, le froid et le vent — la Lombarde, une brise glaciale qui leur vient d'Italie — ils ont exploité rationnellement les Alpes.

Pendant six mois de neige, les animaux ne quittent pas les étables qui entourent les chalets confortables. Les moutons sont tondus à la fin de l'hiver.

L'été regroupe les amis de l'air pur et des grands espaces... Le son des cloches... les champs de narcisses...



La vallée de la Cerveyrette, les promoteurs y voient des terrains de golf et de tennis...

LE CANARD ENCHAINE

TELERAMA

Les habitants de Cervières

HAUTES-ALPES

ne veulent pas
vendre leur vie pour
une bouchée de foin

18

Telerama 10 sept. 1972

Montgenèvre et le réchauffement climatique

Montgenèvre est une station de ski d'altitude moyenne 1850-2600m, avec une part importante de son domaine skiable à l'adret. Elle est ainsi particulièrement exposée aux conséquences du changement climatique. Les études menées par Météo France prévoient en effet une **forte réduction de l'enneigement dans les Alpes du Sud, avec dès les prochaines décennies une perte de 30 à 70 % de l'épaisseur et de la durée d'enneigement entre 1800 et 2400m d'altitude.**

"Le principal résultat est la diminution forte dès le milieu du 21ème siècle de la durée d'enneigement de tous les massifs, ce jusqu'à une altitude de 2500 m . **A la fin du siècle la durée annuelle d'enneigement est réduite de 80% dans les scénarios les plus pessimistes, mais 50% dans les scénarios optimistes.** " (rapport Scampeï)

Montgenèvre cherche ainsi à étendre son domaine skiable en altitude, notamment en équipant le Chaberton (3200m), mais également à développer un tourisme moins dépendant du ski (centre de balnéo Durancia).

Il est par contre très paradoxal d'imaginer de créer des pistes sur le versant sud et particulièrement bien ensoleillé du Chenaillet, autour de 2200-2300m d'altitude, dont les perspectives d'enneigement sont médiocres, et où l'aménagement de remontées mécaniques et de pistes impliquerait de lourdement dénaturer un paysage exceptionnel, à la fois magnifique et très riche en termes de géologie, d'écosystèmes et d'espèces protégées. Une logique court-termiste, non viable à moyen terme du fait de la réduction prévisible de l'enneigement mais altérant sur le très long terme le site (la nature n'a pas encore effacé les aménagements militaires abandonnés depuis ¾ de siècle) dont on peut se demander si elle ne vise pas davantage à étendre sur le papier le domaine skiable (la longueur cumulée des pistes étant un argument valorisant un immobilier en fort développement actuellement à Montgenèvre) plutôt qu'à assurer de meilleures continuités à un domaine skiable très morcelé par le Chenaillet et le Colletto Verde.

Marc BENARD

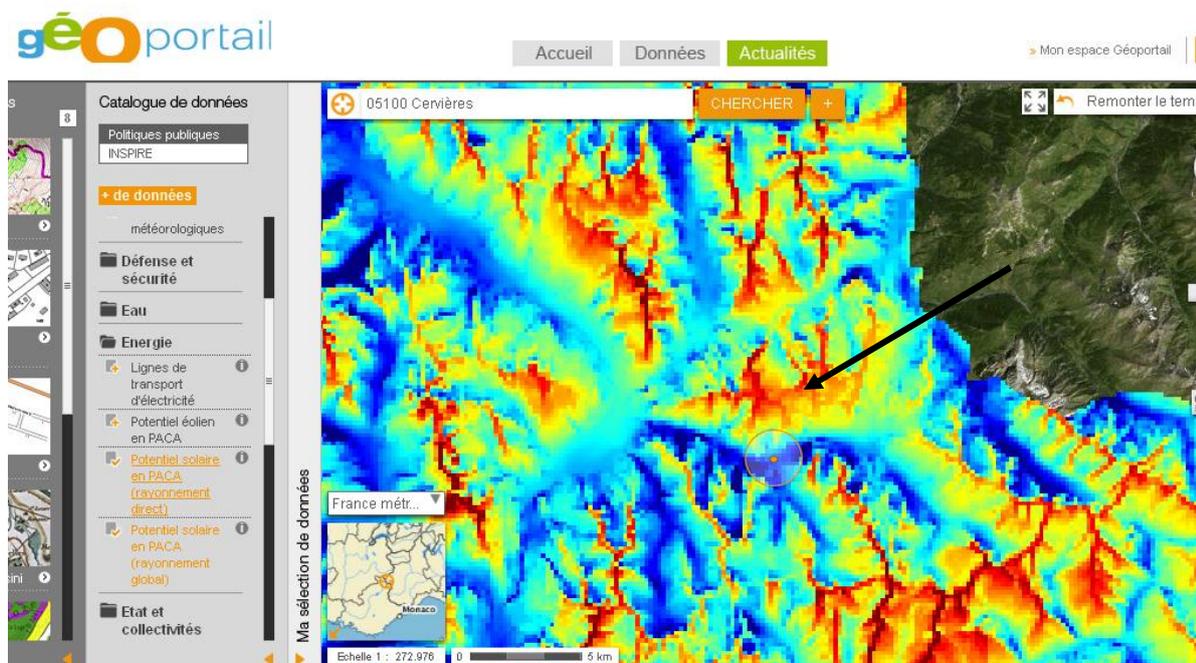


Illustration : cadastre solaire PACA : les zones en orange-rouge sont très ensoleillées. La flèche noire pointe sur le massif du Chenaillet.

Sources :

ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) versant adret de la Cerveyrette, du lac des Sarailles aux travers, versant sud-est du Chenaillet <http://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/930012779.pdf>

Rapport final du projet Scampeï (scénarios climatiques adaptés aux zones de Montagne : phénomènes extrêmes, enneigement et incertitudes, CNRS – Météo France – ANR ;<http://www.cnrm.meteo.fr/scampeil>

POURQUOI NOUS SOMMES CONTRE :

Pour ne pas subir la colonisation de la station de Montgenèvre, Cervières doit rester maître de son développement. Tout le monde est convaincu que cette étape n'est que l'amorce d'une invasion plus conséquente sur la commune de Cervières.

Parce que ce serait incohérent d'aller à l'encontre de la vocation agro-éco-touristique de Cervières: il faut choisir !

Parce que la construction des remontées mécaniques et de toutes les installations pour la pratique du ski alpin de masse auront un effet dévastateur sur les sites concernés, sa faune et sa flore.

Parce que les versants sont exposés au Sud et que le manque de neige s'accroîtra, donc le recours aux canons à neige deviendra indispensable, on assèchera les retenues collinaires et alors comment sera alimenté le marais du Bourget ? Et puis les installations finiront pas servir l'été pour les VTT Enduro ??? pour rentabiliser les remontées mécaniques de Montgenèvre.

Parce qu'économiquement cela ne peut rapporter à Cervières que des miettes: il faut être sérieux ! La station de Montgenèvre ne pourra pas dégager des sommes exponentielles sinon quel serait son intérêt ?

Vous trouverez dans les contributions des adhérents de l'AESC qui suivent, une série de premières réactions de témoignages et d'analyses. Ces réflexions pourront utilement être développées par une petite équipe de volontaires.

On trouvera à cet effet, notamment dans les archives de l'AESC et dans les documents de l'époque de la lutte contre la station de SUPER-CERVIÈRES, des argumentaires plus complets. Bien entendu, les projets de l'époque étaient d'une ampleur différente de ceux d'aujourd'hui, et notre argumentation contre le projet actuel demande donc à être adaptée.

La liste de ces archives est en cours d'élaboration, en voici quelques exemples :

CERVIÈRES Commune de paysans de Haute montagne menacée d'expropriation

Réalisé par : C. Durrleman, L. Flandin, J. Routier, La municipalité de Cervières, Le syndicat agricole de cervières

Avec la participation de : L'association des propriétaires de Cervières, La Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles des hautes Alpes, L'association pour l'Étude et la Sauvegarde de la Vallée de Cervières, Édité par le Sillon Alpin.

ÉCOLOGIE CERVEYRINE par P. Réal Supplément au bulletin de la société Linnéenne de Lyon janvier 1974.

COMBAT pour CERVIÈRES Dossier présenté par l'Association pour l'Étude et la sauvegarde de la Vallée de Cervières

ET VOUS QU'EN PENSEZ VOUS ?

Arrêtez le massacre ! C'est par ces mots que l'alpiniste Louis LACHENAL manifestait son inquiétude devant la multiplication des remontées mécaniques et des téléphériques de toute nature, de toute longueur, de toute destination, il y a déjà plus de cinquante ans.

Le fait qu'au bout d'un si long temps, le souci reste d'actualité montre à quel point ce danger requiert par son caractère spécifique, une vigilance particulière de notre part. La nocivité de ce type d'aménagement tient en son extensibilité indéfinie, elle-même liée à une adaptabilité constante. Aucune considération d'ordre technique ou économique, en effet ne peut empêcher l'installation d'une remontée entre deux points, sans préjudice, bien sûr de l'atteinte portée chaque fois à l'harmonie d'un site, puis d'un autre et d'un autre encore etc.

Il est clair que nous ne resterons pas inertes face à un projet qui, décidé unilatéralement, perturberait le fragile équilibre du secteur du lac des Sarrailles, zone humide d'altitude dont l'intérêt avait attiré l'attention des naturalistes dès les années 1920 (CF. Bulletin de la Société Botanique de France en 1922) ; et la très originale beauté du site du Chenaillet ne résisterait pas davantage. Mais du point de vue le plus général, **nous entendons combattre sans relâche une approche du paysage qui consiste à le soumettre à des visées strictement mercantiles** moyennant une pression toujours plus étendue. **Raoul MARIN**

Une extension des pistes de ski de la station de Montgenève sur la commune de Cervières ?

Voilà qui est osé. Envisager une extension sur un versant exposé au sud, voilà qui est original, et permettra d'implanter aussi des canons à neige pour agrémenter le paysage. Investir dans de nouvelles pistes de ski au XXIème siècle, c'est courageux. Le réchauffement climatique actuel est bien plus fort que les estimations moyennes faites il y 10 ans, et toutes les prévisions s'accordent pour prédire que le thermomètre va encore fortement grimper. Les hivers avec trop peu de neige pour le ski vont être bientôt habituels. Pourra-t-on utiliser ces remontées pour le ski à roulette en hiver ? Enfin, construire des remontées dans une zone qui devait être classée en Réserve Naturelle, du fait de son intérêt écologique, c'est une attitude à revendiquer vigoureusement : il faut bétonner pour mieux apprécier l'écologie. D'ailleurs, on a bien construit des villes à la campagne pour faire vivre les citadins dans la nature.

Ce projet d'extension est l'avenir du briançonnais : en construisant ces nouvelles remontées mécaniques, en les entretenant à perte pendant quelques milliers d'années, Cervières sera prêt, bien avant les autres communes, pour le boom touristique lors du prochain refroidissement glaciaire.

Michel RAYMOND

Je n'aimerais pas écrire un jour: c'était une belle vallée, authentique, sauvage, préservée, c'était une belle vallée, riche de sa faune, de sa flore et de ses habitants. Je n'aimerais pas écrire : belle vallée de Cervières, ils t'ont sacrifiée sur l'autel des gros profits d'une autre station et de cette satanée société de loisirs faciles!. Je n'aimerais pas écrire : "belle vallée des Fonts, sanctifiée par la sueur de tes éleveurs de moutons, ils t'ont souillée de leurs pylones, de leurs routes, de leurs bâtiments qui font honte à tes ancêtres!

*Au nom de quelques emplois on oublie encore que "protéger la nature est un devoir" que l'on doit aux futures générations. Gens de Cervières vous ne savez pas le privilège que vous avez de posséder un trésor pareil! Pensez à toutes les nuisances et les dégradations à venir!. Ne cédez pas aux chants de la sirène italienne. **Marie-Claude Jacquet**, amoureuse de ce coin, scandalisée que l'on puisse imaginer un tel projet.*

Je soutiens l'AESC dans toutes les actions menées pour la sauvegarde de la Haute Vallée.

Il est absolument hors de question que la commune de Montgenève vienne sur nos terres pour développer ses activités touristiques. La haute vallée a besoin que l'on protège sa faune et sa flore ainsi que son environnement . **Franck FAURE-BRAC**

Espèces invasives : Cervières menacé par Pylôus filamentus !



On ne peut même plus dormir tranquille !

Sale temps pour la biodiversité, on annonce que le nuisible "pylône filamenteux" s'apprêterait à franchir la barrière naturelle qu'est la crête Nord de Cervières. Le mécanisme lui permettant de s'adapter au terroir qui avait su jusqu'ici lui résister, reste pour l'heure mystérieux. Ce qui est clair par contre c'est que le pylône f. ne constitue que le symptôme le plus visible d'un changement complet, et malheureusement irréversible, d'écosystème. Là où il s'implante, les espèces autochtones : bérardie, acarospore, saule helvétique, renouée amphibie (qui rosit le lac Noir), chamois, éleveurs, amoureux de la nature ou de la géologie, etc., ne résistent pas.

A ses pieds, les pentes s'artificialisent et se dégradent, le milieu s'appauvrit. L'environnement préservé de Cervières, devenu une rareté dans la région et qui fournit à la commune un viatique pour son futur, s'en trouverait ainsi fortement menacé.

Les capacités invasives de Pylône f. sont telles que, une fois la barrière naturelle et administrative franchie, rien ne s'oppose plus au grignotage progressif de l'ensemble du versant convoité. La dénaturation des magnifiques lacs d'altitude (Sarailles, Noir, Rouséou, ...), de leurs eaux et de leur flore remarquables, ne lui suffira pas. Bien heureusement, rien n'est encore perdu, Pylône filamentus peut encore être contenu dans son ubac montgenévrais. L'écosystème cerveyrin ne manque pas de capacités de résistance aux agresseurs ! **Mireille Raymond**

Bien qu'un télésiège permettrait aux résidents cerveyrins de rejoindre la station de Montgenève sans prendre la voiture, **je suis formellement opposé à la mise à disposition de Montgenève des terrains** permettant la réalisation de remontées mécaniques sur les pentes du Gondran, du Chenaillet ou des cols Bousson et Chaubaud. Pour diverses raisons :

- Dès le début d'un tel chantier, c'est tout un écosystème qui est détruit, floral, animal et paysager : ce territoire est un des rares en France conservé intact sans pour autant être une "réserve d'indiens" puisqu'il est exploité.

- Tout porte à penser que les gestionnaires de la station n'en resteront pas là, et les retombées économiques envisagées les pousseront à poursuivre cette invasion.

- La disparition progressive des terres exploitables provoquera un manque à gagner pour la commune de Cervières que ne compensera sans doute pas les royalties chichement (on peut s'y attendre) accordées par le Goliath qu'est Montgenève face au David cerveyrin !

Tout en restant un village agricole, Cervières a réussi sa vocation de station de ski de fond et de randonnée même si la commune aurait besoin d'un lifting ou, à minima, d'un nettoyage des diverses épaves qui l'encombrent. Il serait dommage que quelques intérêts égoïstes le dénaturent.

Nous sommes montés dans la plaine, la semaine dernière, et nous avons passé des heures à admirer la vie printanière des nombreuses marmottes qui, ici, sont sauvages et ne viennent pas nous manger dans la main. Que restera-t-il de tout cela après le passage des bulldozers ? **Alain FAUCOUP**

Cervières aux Cerveyrins, son Patrimoine naturel Natura 2000 à préserver dans le Briançonnais pour toutes les générations à venir. En 1713, la Frontière avait été fixée sur les crêtes pour préserver la haute vallée de Cervières de l'envahisseur, et voilà qu'en 2015 la menace resurgit d'un autre côté à cause de l'appétit grandissant de la commune de Montgenève.

Cervières, garde la main sur ton destin tant que tu n'es pas engloutie dans la communauté de communes, ne te laisse pas intimider par les projets miroitants, maîtrise ton avenir avec pertinence, prudence et sérénité pour l'intérêt de tous pour ne pas être prise dans un engrenage qui mènerait à d'autres équipements de la haute vallée. Chenaillet gronde à nouveau, pour ne pas voir tes pentes entamées par les routes des pelleteuses qui viendront les strier le temps de l'aménagement puis de son entretien. Sources des versants pleurez de toutes vos forces avant de vous voir détournées, sans avoir le temps de nourrir les lacs et leurs occupants, le bas des versants et le marais du Bourget et d'être souillées, voire obligées de disparaître comme ce fut le cas lors de la construction de la route militaire à l'Alpe.

Travaillons ensemble pour le meilleur de Cervières, ses habitants, ses agriculteurs et l'intérêt général, européen et mondial. Catherine Gatineau

Cervières mérite mieux que quelques centaines de mètres de pistes.

Ce projet est réalisé sans aucune concertation et il vient mettre en péril irrémédiablement l'équilibre d'une des rares vallées préservées des Hautes Alpes : comment imaginer monnayer un tel patrimoine ! ? Pour quelques kilomètres de pistes supplémentaires destinés à flatter l'ego des dirigeants de la station de Montgenèvre dans le classement des domaines skiables, ce projet va détruire un cadre incomparable. Et ce sur plusieurs points :

En effet ce terrain est par nature fragile, les pistes de ski ne peuvent que détruire cet espace.

Visuellement : des pylônes, des pistes qui défigurent le paysage

Écologiquement : les pentes sont exposées au Sud donc peu enneigées. Il faudra installer des canons à neige et user des sources dont nous savons tous qu'elles sont fragiles.

Quelle alternative pouvons-nous proposer ?

Bien sur Cervières peut mettre en avant son cadre exceptionnel, en association avec Montgenèvre et Serre Chevalier, mais en complément aux activités des stations:

- hiver :

parcours raquettes, liaisons navettes permettant l'accès du domaine de ski de fond avec Serre Chevalier et Montgenèvre, sécurisation de parcours nordique sur le versant Sud du Chenaillet / Col Bousson en commençant par l'entretien de la liaison Haute Trace

- été :

valorisation des sentiers, accessibilité du Chenaillet, aide et encouragement à un commerce de proximité pour les habitants et les vacanciers

Cervières peut donc tout à fait tirer parti de son patrimoine mais pas en dévoyant son âme et en renonçant à son histoire. **Il faut jouer les complémentarités, profitables à tous et non la fusion entre inégaux où Cervières a tout à perdre**

Enfin il est illusoire de penser que cela va créer des emplois pour les habitants de Cervières : depuis quand le droit du travail permet il de réserver des emplois en fonction du lieu de résidence ? C'est un argument qui ne tient pas sur le terrain juridique, ce n'est que de la poudre aux yeux.

Les anciens de la vallée ont réussi à conserver ce patrimoine exceptionnel ; comment les générations actuelles peuvent elles trahir cet héritage. **Jacques et Christine Morard**

Vive Cervières libre ! En regard des plans pour l'extension de la station de Montgenèvre sur le domaine de Cervières, il apparaît que cela ne servira en rien les intérêts économiques du village et contribuera à réduire son attrait en tant que zone de nature préservée. Ce projet lamentable et pour tout dire minable sera peut-être utile à des gens pratiquant le vélo en montagne l'été ou à des skieurs appréciant le hors-piste mais pour le reste ? Est-il nécessaire de ravager un paysage pour des histoires de fric et d'ego en mal d'exploits aux petits pieds ? L'absurdité de cette entreprise saute aux yeux, elle doit être combattue par notre lutte pour sauver ce qui peut encore l'être avant que les logiques financières aient tout détruit et que nous ne soyons plus que des consommateurs hagards tout juste bon à engraisser le lobby du ski. **Cécile et Jean-René LEFEBVRE**



Ce projet n'est pas admissible pour les raisons suivantes :

- Ce versant plein sud est à risque d'avalanche.
- Cette zone est vierge de bruit et de passage en masse . Ce ne sera plus le cas.
- L'aspect visuel vierge de mécanique sera détruit.
- La construction d'une remontée mécanique nécessitera des travaux de terrassement qui dégraderont le terrain.

Il est donc plutôt urgent et indispensable de mener à bien le classement du Chenaillet en zone Réserve Naturelle afin d'assurer l'équilibre indispensable pour l'avenir et que Montgenèvre étudie son développement ailleurs. **Claude GATINEAU**

Nous séjournons régulièrement dans la vallée de Cervières avec nos quatre enfants et un couple d'amis depuis plus de 8 ans. La première année nous sommes arrivés un peu par hasard ... Et puis nous avons découvert la haute vallée ! D'emblée nous sommes tombés sous le charme de ce lieu unique, préservé de tout équipement et encore rythmé par le travail agricole, y compris non mécanisé là où c'est rendu nécessaire de par l'escarpement. En remontant la rivière, les « bourgs » de chalets d'alpage égrenés sur le flanc de la montagne sont autant de points de départ vers des randonnées variées. Nous apprécions le calme et la beauté des paysages de cette vallée qui est devenue un peu la notre. Nous ne souhaitons pas que la mécanisation du paysage, présente un peu partout dans toutes les alpes, gagne cet endroit. C'est un lieu reposant pour les sens, éducatif pour les enfants, un lieu frontière non seulement vers l'Italie, mais aussi vers le mode de vie frugal du passé dont nous avons tant à apprendre pour espérer un futur proche soutenable. Dans un monde où vivaient 5 milliards d'humains il y a peu et vivront 8 milliards demain, la vallée des Fonts dessine un passage du passé vers le futur simple, à inventer ensemble. Nous ne voyons pas du tout ce qu'un équipement de ski de plus, alors qu'il y en a tant, apporterait à long terme. **Marie-Madeleine et Stéphane LAMY et François, Jean, David, Martin**



Toutes les personnes qui découvrent Cervières et la vallée des Fonts pour la première fois sont séduites par sa beauté et son environnement préservé. C'est un exemple de développement harmonieux d'une activité agricole et touristique respectueuses de la faune et de la flore. C'est un trésor pour Cervières et une marque forte de son identité. Une chance pour le développement notamment touristique de la commune. Peu de vallées alpines ont en effet conservé cette authenticité. L'installation d'équipement de ski (même sur une partie restreinte de la vallée, au moins dans un premier temps) romprait cet équilibre. Par ailleurs, les activités de ski de piste auraient des conséquences sur la faune, notamment pour les chamois présents sur ces pentes pendant l'hiver. **Guillaume & Agnès Le Camus**

J'ai connu Cervières en 1978 et j'ai eu le coup de foudre pour cette haute vallée de la Cerveyrete .A cette époque la bataille contre le projet de super station était encore très présent dans les esprits .

Avec le temps, le souvenir de cette menace écologique s'est estompé d'autant que je croyais la haute vallée protégée par Natura 2000 ce qui n'est malheureusement pas encore le cas.

Comment peut-on envisager la dégradation de tout ce secteur proche du magnifique site du Chenaillet , pour quelques descentes de ski de piste en plein sud (où la neige ne dure donc pas longtemps l'hiver) alors que le réchauffement de la planète laisse augurer que l'enneigement sera de moins en moins important?

A moins que cela ne soit le prémice d'une extension plus importante ensuite dans la vallée ce qui est inconcevable pour moi!

Peut-on rappeler aux promoteurs et autres investisseurs cette phrase malheureusement trop souvent oubliée par nos dirigeants politiques:

*"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants "Mais qu'allons nous leur laisser? **Carole FAVRICHON***

Nous sommes ce qu'on peut appeler des "petites filles" du pays, par le sang et par le cœur. Nous sommes attachées à la vallée de Cervières parce que nos grands parents, nos arrière grands parents y sont nés, y ont vécu, travaillé et se sont battus pour qu'elle nous arrive intacte et préservée. Ils nous ont appris à l'aimer, la connaître. Ils ont su nous transmettre le sentiment d'appartenance et de respect envers cette terre, cette vallée, ce village et sa communauté.

Nous aimons la vallée de Cervières parce que, comme bien d'autres, en la voyant nous avons un coup de cœur permanent et ressourçant. La beauté de sa plaine, de ses cimes environnantes, l'authenticité des ses hameaux, du village, des activités agro-pastorales, nous émeuvent chaque fois. Elle nous permet d'admirer des animaux, des fleurs, des spécificités géologiques peu communs. Elle a été et reste le cadre de nos randonnées, nos pique-niques, nos cueillettes, nos nuits à la belle étoile, de tous ces moments magiques où la montagne se suffit à elle-même.

Aujourd'hui plus que jamais, nous souhaitons préserver la vallée de Cervières, dans cette authenticité et cette tranquillité qui font sa beauté et ont permis de préserver sa richesse. Comment ? en refusant les projets de remontées mécaniques, de pylônes, bruitages et pollution visuelle qui vont avec. Et, en faisant le choix d'un tourisme doux et durable permettant une cohabitation harmonieuse entre nature, habitants, agriculteurs et visiteurs.

Stéphanie Besson et Valérie Pons

Le domaine communal de Cervières est remarquable pour

- son état naturel préservé, quasiment vierge, qui apparaît de nos jours sur ce point comme un exception
- sa place de première importance pour la faune et la flore, et les migrations.

Il doit impérativement être classé : un classement sera seul en mesure de le protéger

Dans ce sens un projet devrait être élaboré, avec une argumentation solide et avec l'aide et l'appui du maximum de personnalités compétentes.

Une information bien étudiée est à réaliser pour convaincre et obtenir une forte adhésion du maximum des Cerveyrins et pour entraîner les orientations et décisions du conseil municipal.

A l'heure de l'internet, il faut rendre publique la problématique et la cause de Cervières par le lancement d'une pétition : une large diffusion grâce au carnet d'adresse des uns et des autres pourra donner du poids à l'action de l'AESC dans cette affaire.

Montgenèvre a assez de son territoire pour se passer d'empiéter sur celui de Cervières. Attention à la technique du "grignotage", et des précédents qu'il entraîne. **Michel ZEMB**



Des stations de ski alpin, il y en a des centaines, des pylônes de tire-fesses des milliers. Mais CERVIERES est unique, unique pour ses paysages sauvegardés, unique pour sa biodiversité alpine, unique pour sa plaine du Bourget, pour son Chenaillet et sa vallée des Fonts, unique pour ses hameaux et ses chalets d'alpage, unique pour ses chapelles, unique pour Saint Michel, unique pour son agriculture pastorale, unique pour son ski nordique et son tourisme doux, unique pour ses traditions et son musée.

CERVIERES appartient à tous ceux qui l'aiment, CERVIERES appartient à nos enfants et aux générations futures et certainement pas aux bétonneurs de tout poil et aux hordes de skieurs qui dévalent les pistes.

Alors Touche pas à CERVIERES, sinon CERVIERES saura comme dans le passé se défendre et faire échouer ce projet insensé et dévastateur. **Pascal HELIAS**

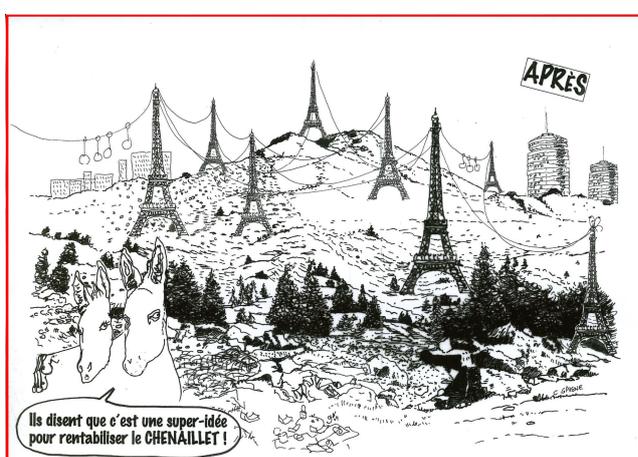
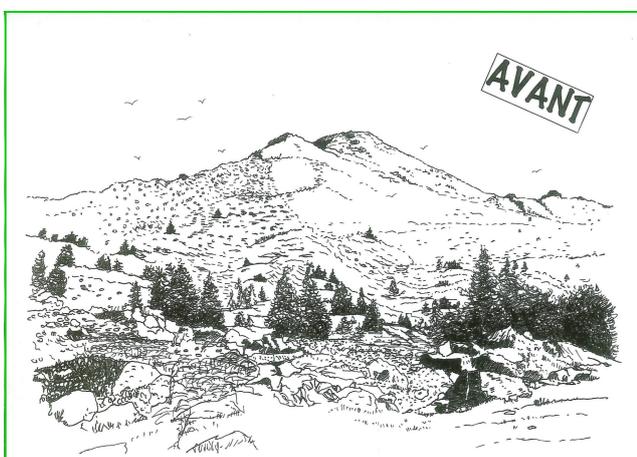
CERVIERES 2025.....????

<http://www.xxxxxxxxxx.com/hautes-alpes/2025/06/11/grand-nettoyage-de-printemps-pour-les-pistes-de-cervieres>

HAUTES ALPES: GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS POUR LES PISTES DE CERVIERES



Comme chaque année depuis l'extension de la station de Montgenèvre sur les pentes de leur commune, les Cerveyrins ramassent les déchets abandonnés sur les pistes au cours de la saison d'hiver: jalons cassés, restes de chantier, bouteilles, cannettes, sacs plastique, chaussures, bâtons et skis cassés....



CAUCHEMAR ! Oui, ce n'est encore qu'un mauvais cauchemar: pour que cela ne devienne pas réalité, réveillez-vous, mobilisez-vous et soutenez l'AESC dans son combat contre le projet d'extension de la station de ski alpin de Montgenèvre sur Cervières!

Nous remercions

pour l'écriture des textes: Bernadette BRUNET, Gérard BONNIERE, Marc BENARD, Mireille RAYMOND, toutes celles et tous ceux qui ont envoyé leur témoignage;
pour les illustrations et photos: Amalia DOMERGUE, Michèle ASKANIAN, Mireille RAYMOND et Claude Gaisne;
pour la composition et la mise en page: Pascal HELIAS;

Edité par l'AESC, association loi 1901, 72, le Chef lieu— 05100 Cervières. ISSN 1777-1951J
Directrice et responsable de la publication: Bernadette Brunet, présidente de l'association — Dépôt légal: juillet 2015
Imprimeur: SARL ALPES OFFSET PEYRON 21, Avenue Julien Guillaume 05600 GUILLESTRE